

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 17 (1970)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

décentralisation dont nous parlions ci-dessus.

Centres d'instruction

Le Centre d'instruction de Sierre est terminé, et il a déjà été largement mis à contribution, tandis qu'un second Centre est en construction à Sion. — S'il est un canton qui a été affecté par des catastrophes de tous genres, c'est bien celui du Valais, mais il semble que des nouvelles fantaisistes ont été publiées quant au «Plan-catastrophe». C'est pourquoi le chef de l'Office cantonal nous a demandé de patienter jusqu'au moment où des décisions officielles seront prises à ce sujet. Etant entendu que l'intéressé traitera en détail de la catastrophe de Reckingen prochainement.

Jura bernois

Chef de l'Office cantonal: M. Jean Comment

Du rapport concernant l'ensemble du canton de Berne, le chef de l'Office cantonal a bien voulu faire une extrapolation nous permettant de voir plus particulièrement ce qui se passe en fait de protection civile dans le Jura Bernois.

32 communes astreintes

Sur les 149 communes astreintes pour l'ensemble du canton, 32 sont situées dans le Jura Bernois. Et sur ce total, 48 seulement ont été le lieu de cours, exercices ou rapports communaux en 1969. Cette situation n'étant nullement imputable aux responsables de la commune, pas plus qu'au manque de personnel instructeur, car l'Office cantonal a actuellement à sa disposition, aux divers échelons, 1150 instructeurs. La cause devant en être cherchée dans le manque de centres d'instruction régionaux, étant entendu que de gros efforts vont être entrepris prochainement dans ce domaine. Par ailleurs, le centre cantonal d'instruction devant constituer une nette amélioration à tous égards.

Malgré les difficultés ci-dessus, quelque 15 000 personnes ont été instruites pour l'ensemble du canton, dont environ 2000 pour le seul Jura bernois.

Abris privés

Toujours pour l'ensemble du canton 500 000 personnes peuvent trouver place dans des abris privés, ce qui représente le 50 % de la population. Et, en extrapolant on voit que pour le seul Jura pas mal de gens pourront être «abrités» en cas de nécessité.

Par ailleurs, et nous l'avons déjà cité dans une récente chronique, un certain nombre d'installations: postes de commandement, postes sanitaire par exemple, sont prévues ou en voie de réalisation dans plusieurs cités jurassiennes. Les choses allant de même pour la dotation en matériel.

Un bilan positif

Si l'on additionne tous les chiffres concernant l'ensemble de la Romandie, y compris le Jura bernois on constate que:

- 10 000 personnes sont instruites à ce jour
- 550 000 personnes peuvent trouver place dans des abris privés (ce chiffre étant naturellement arrondi)
- des centres d'instruction sont déjà en service à Sugiez, Genève et Sierre, et que d'autres sont prêts à être utilisés, ou à l'état de projet
- des instructeurs exclusivement professionnels ici, professionnels et volontaires là, sont formés et travaillent dans l'esprit «civil» indispensable
- que dans les 190 communes astreintes, les chefs locaux ont mis en place leur dispositif, que la dotation en matériel est déjà appréciable et que pas mal d'installations (PC et PS ou PSS) sont à disposition ou en construction, alors que les points d'eau ne sont pas négligés.

En bref, bilan plus que positif, et que nous avons eu grand plaisir à établir!

Dans les sections de l'USPC

Nouvelle rubrique introduite dans notre chronique romande, et que nous aimerions amplifier, de même qu'il nous plairait de parler de

l'activité des groupements de chefs locaux, qui doivent retenir toute notre attention (alors, que les intéressés prennent la plume). Pour aujourd'hui, voici ce que nous communique M. Robert Olivier, chef du service municipal PC de Neuchâtel et secrétaire de la section cantonale:

«Le bureau de l'association cantonale neuchâteloise pour la protection civile s'est réuni à Neuchâtel le 19 février 1970.

A cette occasion, la révision des statuts, le programme d'activité 1970, l'information dans les cours de protection civile, ainsi que le problème relatif à l'introduction de la traduction simultanée dans les séances de comité et les assemblées générales de l'USPC ont été étudiés avec un soin tout particulier.

La date de la prochaine assemblée de l'ACNPC a été fixée provisoirement au jeudi 17 septembre et aura lieu à La Chaux-de-Fonds. A cette occasion, il sera fait appel à la bienveillante collaboration d'un conférencier qui parlera des troupes de PA et du service territorial.»

Pour mieux servir l'information

La Commission romande d'information vient de tenir une importante et longue séance, au cours de laquelle tout le travail 1969 a été passé en revue. Mais il a été surtout question de l'activité 1970, et en particulier du développement encore accru du «Service Romand de presse», de l'apport romand à la présente revue, des films USPC/OFPC, des manifestations prévues ces prochains mois, etc.

Enfin, il a été décidé de mettre sur pied, cet automne, un cours destiné à la formation de ceux qui veulent bien se consacrer à l'information en faveur de la protection civile. Nous donnerons tous les détails en temps voulu au sujet d'une organisation qui devient absolument indispensable. Que tous ceux que la chose intéresse — dans le cadre des services officiels ou de nos sections USPC — veuillent donc bien réfléchir d'ores et déjà à leur participation à ce premier cours pour «Chargés de l'information».

John Chevalier



Block- und Sektorenpläne

fertigen wir mit grösster Sorgfalt an. Je nach Wunsch verkleinern, vergrössern oder kopieren wir Ihr Planmaterial in jeder Auflage und auf jedes gewünschte Papier. Unsere Fachleute arbeiten schnell und zuverlässig. Dabei spielen die jahrelange Erfahrung und modernste Einrichtungen eine grosse Rolle. Die Herstellung von Plänen für die Katastrophenvorsorge ist Vertrauenssache. Speziell kleineren Gemeinden stellt deren Beschaffung nicht selten Probleme. Kommen Sie zu uns an die Zieglerstr. 34, oder telefonieren Sie uns unter 031 25 92 22 (15). Wir helfen Ihnen gerne dabei. Dass wir zudem stets danach trachten, die für Sie finanziell günstigste Lösung zu treffen, ist für uns selbstverständlich. Reproduktionsanstalt

ED. AERNI-LEUCH, 3000 BERN 14